



ACTION DU 29 OCTOBRE 2015

POUR NOS ACTIVITÉS SOCIALES, POUR L'EMPLOI TOUS ENSEMBLE LE 29 OCTOBRE !

La réforme du système ferroviaire a engendré un éclatement de l'entreprise SNCF en même temps qu'elle contraint à la réduction des CE, de leurs activités tant économiques que sociales et peut provoquer de véritables plans sociaux chez les personnels CE/CCE.

Les associations de cheminots (USCF, UAICF, Famille du cheminot, Jardin du cheminot...) pourraient être également en grande difficulté.

Il en va de même pour tous les enfants de cheminots qui briguent des emplois saisonniers (vacances famille, ALSH, colonies de vacances...) et qui risquent d'être privés de cette opportunité.

A partir du rassemblement du 27 mai 2015, la Fédération CGT des Cheminots a revendiqué le maintien des CER afin de :

- ✓ Conserver et améliorer les activités sociales de proximité et nationales,
- ✓ Pérenniser les emplois des personnels CE / CCE.

La réforme bâclée du gouvernement, guidée par la direction SNCF et portée par l'UNSA et la CFDT, en a décidé autrement.

Par la suite, dans un stratagème orchestré par la Direction au service des organisations syndicales dites « réformistes » d'accompagnement, nous nous sommes retrouvés avec un découpage de CE inégaux entre chaque EPIC (3 CE d'activité+ 1 IdF+1 CE siège à Réseau, 22 CE+ 1CE Fret+1CE Gares&Connexions+1CE siège à Mobilité, 1 CE à l'EPIC de tête). Un tel découpage impacte financièrement les CE Mobilités qui ont en gestion les installations sur leur périmètre et les salariés pour les faire vivre.

Consciente de ces conséquences, la CGT a travaillé un projet de gestion des AS qui permet la mutualisation des moyens des différents CE en territoires et le maintien des structures, ce qui sauvegarde les AS et le personnel en place. Nous l'avons proposé à SUD-Rail qui, comme nous, entend conclure un accord avant les élections du 19 novembre 2015.

Nous avons convié l'UNSA et la CFDT en interfédérale afin de leur présenter notre projet. Ceux-ci ont purement et simplement décliné l'invitation ! Ils préfèrent attendre les élections pour discuter des AS au risque de laisser un décret décider pour les cheminots.

Cette attitude révèle, une fois encore, le jusqu'au-boutisme de l'accompagnement patronal de ces organisations qui n'ont que faire de l'avenir des activités sociales et des personnels, préférant gérer des guichets de distribution de chèques en tout genre plutôt que de proposer des activités de loisirs et culturelles collectives, solidaires, ce pour quoi les CE ont été créés au sortir de la guerre.



En entravant une démarche qui se doit d'être la plus unitaire possible pour qui se soucie des cheminots et des emplois de nos CE, ces organisations créent les conditions d'un échec d'un projet pouvant s'opposer à l'éclatement des CE. Ils porteraient en cela la responsabilité d'un plan social des personnels, si les CE ne retrouvent pas le niveau actuel de dotations au 1er janvier 2016.

La cerise sur le gâteau !

Les élus UNSA et CFDT se plaignent que les personnels CE/CCE dépassent leurs prérogatives.

Ces élus pensent, comme la Direction SNCF pour les cheminots, que les salariés des CE et du CCE sont des citoyens de seconde zone et n'ont pas le droit d'exprimer leur angoisse, leur mal-être vis-à-vis de leur avenir, mais aussi la promotion de leur travail car ils en sont fiers !

Pour autant, rien n'est perdu, nous pouvons encore forcer le verrou pour garder nos AS, le personnel dont on a besoin, des conditions sociales et de travail qui allient, au travers de la RTT et l'augmentation des salaires, bien être professionnel et personnel.

Pour appuyer la démarche engagée, nous demandons aux cheminots actifs et retraités, aux personnels CE / CCE de se rassembler le jeudi 29 octobre 2015 devant le siège de la direction SNCF à Saint-Denis à partir de 10h30 afin de porter nos revendications.

Le 29 octobre 2015, tous à Paris, rendez-vous :

- ✓ 10h30 à Saint-Denis pour le rassemblement cheminots / personnels CE/CCE,
- ✓ 12h30 à Montparnasse : manifestation retraités / actifs pour la défense de notre système de protection sociale et exiger une augmentation des salaires et pensions.

Tous ensemble, on peut et on doit les faire reculer !

Une réforme nous a séparés,

les voix CGT pour nous rassembler !

Le 19 novembre 2015 je vote, je fais voter CGT !

